

**Annex 2(a)****Canadian Statement****for****Fukushima Ministerial Conference on Nuclear Safety****December 15, 2012**

Thank you, Mr. Co-Presidents, Excellencies, and colleagues.

At the outset, I would like to commend the Government of Japan and the IAEA for organizing this important event. On behalf of my Government, I assure you that Canada is committed to working with you and the Secretariat in making this conference a success.

I would also like to extend our kindest thoughts to the Government and people of Japan who continue to rebuild after the Great East Japan earthquake, tsunami and the Fukushima Daiichi nuclear accident.

I am very grateful for the opportunity to visit Fukushima Prefecture and learn about the current situation and the life of people here as well as the status of recovery and remediation efforts. In this regard, Canada highly commends the tremendous efforts, the resilience of the people and tangible progress achieved to date in stabilizing the nuclear power station.

The Fukushima Daiichi accident was a defining moment in the history of nuclear energy. Beyond the significant technical challenges and nuclear safety lessons that it has presented, it also clearly demonstrated the importance of transparent and regular communication to ensure that decision makers and the general public have quick access to easily understandable and fact-based information. With that experience, international organizations, states, regulatory agencies, and industry groups responded and have demonstrated collective responsibility and resolve to ensure transparent exchange of information in a radiological emergency and strengthen nuclear safety overall.

## Annex 2(a)

As a result of the June 2011 Ministerial Conference on Nuclear Safety, the International Atomic Energy Agency assumed a central leadership role in this process. Nuclear safety received increased attention and a place of prominence on the agenda of the IAEA alongside nuclear safeguards, and the promotion of nuclear energy. This renewed focus will be increasingly important in the future as the use of nuclear technology for peaceful purposes grows.

The IAEA has a critical role to play in enhancing global nuclear safety through the implementation of the Action Plan endorsed by member states last year. Full and timely implementation of the Action Plan is an essential element of global efforts to prevent further nuclear accidents while at the same time planning for mitigation efforts.

Canada strongly supports this effort and we will remain engaged with the Agency to ensure full implementation of the Action Plan. Our contribution will continue to include active participation in International Experts' Meetings focussed on compiling lessons learned from the accident. Canada will also contribute expertise to the Comprehensive Report on nuclear safety aspects and consequences of the Fukushima nuclear accident to be published by the IAEA in 2014.

While we endeavour to ensure timely completion of the Action Plan and collection of lessons learned, we must also continue to act in a manner that assures our neighbours and the global community as a whole that the use of nuclear energy is safe and secure.

Canada, like other Member States, has focused its domestic efforts on the overall improvement of nuclear safety and nuclear emergency management. Immediately after the Fukushima Daiichi accident, Canada conducted a transparent review of all its major nuclear facilities and confirmed the safety of Canada's nuclear power plants as well as their ability to withstand and respond to external events such as earthquakes. A four-year action plan was established to further strengthen nuclear power plants defences, emergency preparedness, and our nuclear regulatory framework. We have also provided leadership in sharing these lessons

## Annex 2(a)

learned through important fora such as the CANDU Senior Regulators Meeting and the International Nuclear Regulators Association which Canada chaired in 2012.

In December 2011, Canada became the first country to have an Integrated Regulatory Review Service mission that included a post-Fukushima module. The Review mission commended Canada for its response and recognized our approach as a good practice for other countries to follow. In the spirit of openness and transparency, all of Canada's reports, recommendations from peer reviews and Canada's responses to addressing these recommendations have been made public. We encourage other countries to do likewise.

In this regard, Canada will also continue to work towards greater openness and transparency within the context of the Convention on Nuclear Safety review process. We will play an active role in the newly formed Effectiveness and Transparency Working Group tasked to develop a list of actions to strengthen the Convention and possible proposals to amend the Convention. Canada is also committed to implementing the "Action-Oriented Objectives" document that emanated from the August 2012 Convention on Nuclear Safety Extraordinary Meeting and calls upon other countries to do the same.

Strengthening the international emergency preparedness and response framework is another central element of the Agency's Action Plan. To this end, Canada has recently updated its Federal Nuclear Emergency Plan and efforts are underway to plan a national scale exercise early 2014. We have strengthened international communication and rapid information exchange through our involvement in the IAEA's efforts to build an International Radiation Monitoring Information System. In addition, we have registered our biological dosimetry laboratory capabilities with the Agency's Response Assistance Network to support the international response to high radiation exposures that could be incurred during a radiological or nuclear emergency.

## Annex 2(a)

Related to efforts to strengthen the IAEA's emergency preparedness and response efforts, Canada welcomes the creation of an Expert Group to focus on these issues. We look forward to making a direct and active contribution to support this group's efforts to strengthen and sustain sound international preparedness for nuclear and radiological incidents and emergencies.

Canada recognizes that the Fukushima nuclear accident offers lessons to us all, and not only those Member States currently operating nuclear power plants. My Delegation is looking forward to the proceedings here in Japan.

In closing, Mr. Co-Presidents, Canada believes that the Fukushima Ministerial Conference is an excellent opportunity and forum to build upon the successes of the IAEA Action Plan and continue to evaluate and address lessons learned. Looking ahead, the IAEA will be organizing the International Conference on Effective Nuclear Regulatory Systems in Ottawa, Canada in April 2013. This Conference will offer another opportunity to review lessons learned and how to further improve upon nuclear safety and the effectiveness of nuclear regulatory systems.

With these comments, Canada looks forward to working with other participants of this conference to ensure a successful outcome.

**Annex 2(b)**

**Déclaration du Canada**

**pour la**

**Conférence ministérielle de Fukushima sur la sûreté nucléaire**

**15 décembre 2012**

Merci, Messieurs les coprésidents, Excellences et collègues.

J'aimerais pour commencer féliciter le gouvernement du Japon et l'AEIE d'avoir organisé cette importante conférence. Au nom de mon gouvernement, je tiens à vous assurer que le Canada est déterminé à collaborer avec vous et avec le Secrétariat pour en assurer la réussite.

Nous tenons également à exprimer notre solidarité au gouvernement et au peuple japonais, qui s'emploient à reconstruire le pays après le grave tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé l'est du Japon, et l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi.

Je suis très reconnaissant d'avoir l'occasion de visiter la préfecture de Fukushima et d'en apprendre davantage sur la situation actuelle et la vie des gens ici ainsi que sur le déroulement des activités de rétablissement. À cet égard, le Canada salue sincèrement les efforts formidables, la résilience de la population et les progrès tangibles accomplis jusqu'à maintenant pour stabiliser la centrale nucléaire.

L'accident de Fukushima Daiichi a été un tournant important dans l'histoire de l'énergie nucléaire. Outre ses énormes défis techniques et les enseignements en matière de sûreté nucléaire que nous en avons tirés, cet accident a démontré hors de tout doute l'importance d'avoir des communications transparentes et régulières afin que les décideurs et le grand public aient rapidement accès à des renseignements faciles à comprendre et fondés sur des faits avérés. En tenant compte de cette expérience, les organismes internationaux, les États, les organismes de réglementation et l'industrie ont répondu et fait preuve de responsabilité et

## Annex 2(b)

de détermination collectives pour assurer la transparence des échanges d'information en matière d'urgence radiologique et renforcer la sûreté nucléaire.

2 Dans la foulée de la Conférence ministérielle sur la sûreté nucléaire de juin 2011, l'Agence internationale de l'énergie atomique a joué un rôle de premier plan dans ce processus. La sûreté nucléaire fait l'objet d'une attention accrue et prend davantage de place à l'ordre du jour de l'AEIE, aux côtés des garanties nucléaires et de la promotion de l'énergie nucléaire. Cet engagement renouvelé envers la sûreté nucléaire sera de plus en plus important à mesure que croîtra l'utilisation de la technologie nucléaire à des fins pacifiques.

3 L'AEIE a un rôle essentiel à jouer pour renforcer la sûreté nucléaire dans le monde par l'entremise de la mise en œuvre du plan d'action endossé par les États membres l'an dernier. La mise en œuvre complète et rapide du plan d'action constitue un élément essentiel des efforts déployés à l'échelle mondiale pour prévenir d'autres accidents nucléaires et planifier les mesures d'atténuation.

4 Le Canada appuie sans réserve cette démarche et nous allons continuer à épauler l'Agence pour assurer la mise en œuvre intégrale du plan d'action. Nous allons continuer à participer activement aux réunions des experts internationaux convoquées pour colliger les enseignements tirés de l'accident. Le Canada mettra également son expertise à contribution pour la rédaction du rapport exhaustif que l'AEIE doit publier en 2014 sur la sûreté nucléaire et les conséquences de l'accident nucléaire de Fukushima.

5 Alors que nous tâchons de concrétiser rapidement le plan d'action et de colliger les enseignements tirés, nous devons continuer à nous comporter de manière à rassurer nos voisins ainsi que la collectivité mondiale dans son ensemble que l'utilisation de l'énergie nucléaire est sûre et sécuritaire.

Comme les autres États membres, le Canada s'est employé à améliorer la sûreté nucléaire au pays et la gestion des urgences nucléaires. Tout de suite après l'accident de Fukushima Daiichi, le Canada a procédé à un

## Annex 2(b)

examen transparent de toutes ses grandes installations nucléaires et a confirmé la sûreté de ses centrales nucléaires ainsi que leur capacité de résister et de réagir à des événements externes comme des tremblements de terre. Le Canada s'est doté d'un plan d'action quadriennal afin de renforcer davantage les défenses des centrales nucléaires et d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, d'une part, et de renforcer son cadre de réglementation nucléaire, d'autre part. Nous avons également fait preuve de leadership en partageant les enseignements tirés de cet examen par le biais d'instances importantes comme la Réunion des cadres supérieurs des organismes de réglementation du CANDU et l'Association internationale des organismes de réglementation nucléaire que le Canada présidait en 2012.

En décembre 2011, le Canada est devenu le premier pays à accueillir une mission du Service d'examen intégré de la réglementation qui comportait un module « post-Fukushima ». La mission d'examen a félicité le Canada de sa réponse et a qualifié l'approche du Canada de pratique exemplaire dont pourraient s'inspirer les autres pays. Dans un esprit d'ouverture et de transparence, le Canada a rendu publics tous les rapports, toutes les recommandations des examens par les pairs ainsi que ses réponses aux recommandations. Nous invitons les autres pays à en faire de même.

À cet égard, le Canada continuera à militer en faveur de plus d'ouverture et de transparence dans le contexte du processus d'examen de la Convention sur la sûreté nucléaire. Nous allons participer activement au nouveau Groupe de travail sur « l'efficacité et la transparence » qui est chargé de dresser une liste de mesures pour renforcer la Convention et d'élaborer de potentielles propositions pour la modifier. Le Canada s'est également engagé à mettre en œuvre le document sur « les objectifs orientés vers l'action » issu de la Réunion extraordinaire de la Convention sur la sûreté nucléaire d'août 2012 et il invite les autres pays à lui emboîter le pas.

Le renforcement du cadre international de préparation et d'intervention en cas d'urgence est un élément important du plan d'action de l'Agence. À cette fin, le Canada a récemment mis à jour son Plan fédéral en cas

## Annex 2(b)

d'urgence nucléaire et il prévoit tenir un exercice à l'échelle nationale au début de 2014. Le Canada a favorisé les communications et l'échange d'information rapides à l'échelle internationale en participant aux efforts de l'AIEA visant la création d'un Système international d'information sur le contrôle radiologique. De plus, nous avons inscrit nos laboratoires de dosimétrie biologique auprès du réseau d'aide d'urgence de l'Agence en appui à l'intervention internationale en cas de forte exposition au rayonnement lors d'un accident radiologique ou nucléaire.

En ce qui concerne les démarches entreprises pour renforcer les efforts de préparation et d'intervention en cas d'urgence de l'AEIE, le Canada accueille favorablement la création d'un groupe d'experts qui se penchera sur ces questions. Nous espérons faire une contribution directe et active au travail de ce groupe pour renforcer et appuyer la préparation internationale en cas d'accidents et d'urgences nucléaires et radiologiques.

Le Canada est conscient que nous avons tous des leçons à tirer de l'accident nucléaire de Fukushima, et les États membres qui exploitent à l'heure actuelle des centrales nucléaires ne sont pas les seuls concernés. Ma délégation attend avec impatience les délibérations de cette conférence ici, au Japon.

Pour conclure, Messieurs les coprésidents, le Canada estime que la Conférence ministérielle de Fukushima constitue une occasion en or et une excellente tribune pour renforcer le Plan d'action de l'AEIE et pour continuer à évaluer et à appliquer les leçons apprises. L'AEIE organisera la Conférence internationale sur les systèmes de réglementation nucléaire efficaces en avril 2013 à Ottawa, au Canada. Cette conférence sera une autre occasion d'examiner les enseignements tirés et de voir comment nous pouvons améliorer encore la sûreté nucléaire et l'efficacité des systèmes de réglementation nucléaire.

Sur ce, le Canada entend bien collaborer avec les autres participants à cette conférence pour en assurer la réussite.